

L'oppidum, le palais épiscopal et l'enceinte collective de Blénod-lès-Toul (XIIIe-XVIe siècle)

Gérard Giuliato

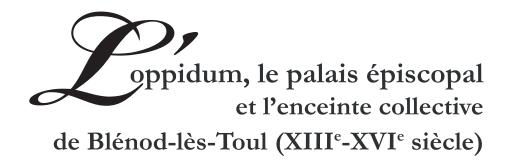
▶ To cite this version:

Gérard Giuliato. L'oppidum, le palais épiscopal et l'enceinte collective de Blénod-lès-Toul (XIIIe-XVIe siècle). Habitats princiers et seigneuriaux en Lorraine médiévale, PUN - Editions Universitaires de Lorraine, pp.177-193, 2009, 978-2-86480-985-2. hal-02474602

HAL Id: hal-02474602 https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02474602v1

Submitted on 11 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Hugues des Hazards et Blénod-lès-Toul, Un évêque de la pré-renaissance et son cadre de vie, Actes du colloque des 21-22 septembre 2001, Annales de l'Est, n°2, 2005, p. 209-227.

Blénod se trouve à 4 km à l'ouest de la voie antique Lyon-Trèves et à 8,5 km au sud de la voie Toul-Reims. Le vallon anaclinal de Blénod (altitude : 280 m), dégagé par l'érosion différentielle dans les calcaires bajociens puis les marnes oxfordiennes, s'étire d'est en ouest sur environ 1 000 m de long et 300 m de large. Il se termine par un ensellement au lieu-dit « Montant de la corvée » (altitude : 336 m) qui permet de passer dans la vallée cataclinale des Quatre Vaux creusée sur le revers de la côte¹. Ces entailles inachevées offrent un passage naturel entre le Toulois et la vallée de la Meuse mais on lui préféra jusqu'au XVIIIe siècle un raccourci passant par Ménillot et Rignyla-Salle en direction de la vallée de la Meuse (Fig. 1). La topographie locale offre des opportunités d'installation et de défense qui furent appréciées différemment au cours des temps comme le montre la nature des vestiges conservés sur le terrain².

1. - Le site fortifié du Mont Gaillaut

Le lieu-dit « Mont Gaillaut » domine le village au nord et porte les traces d'un site défensif. Le thalweg adjacent au vallon de Blénod est drainé par le ruisseau de la Barre et contribue à individualiser un éperon triangulaire mal séparé du revers de côte (Fig. 2). Son extrémité septentrionale est coupée du plateau par un fossé large de 15 m, profond de 3 m, et qui décrit un arc de cercle de 190 m d'est en ouest. Les matériaux provenant de cette excavation n'ont pas servi à édifier une levée de terre ni à surélever l'espace intérieur qui dessine un triangle de 90 m à la base sur 60 m. La prospection

¹ René Frécaut (s.d.), Géographie de la Lorraine, Nancy, 1983.

² A. Guillaume, Notice sur le bourg de Blénod-les-Toul, Nancy, 1843.

de surface ne révèle aucun mur d'enceinte ni aucune trace de construction ancienne sur la surface. Seules les fondations d'une maison particulière construite au XIX° siècle ont perturbé la pointe de l'éperon et adouci le haut de la pente à cet endroit. Dans l'angle sud-est, une forte indentation placée dans l'axe du fossé pourrait correspondre à une amorce de carrière à moins qu'elle ne rappelle l'existence d'un accès primitif latéral. En l'absence de mobilier archéologique et d'observations stratigraphiques, la datation précise du site reste hypothétique. Les éperons barrés furent un mode de défense dès l'époque protohistorique avant de retrouver un nouvel attrait au moment des invasions des IX° et X° siècles puis d'être recherchés par les constructeurs de châteaux jusqu'au début du XIV° siècle. En l'absence de toute fortification en pierre, le site peut correspondre à une fortification médiévale inachevée ou plus vraisemblablement à un site de refuge protohistorique³.

2. - Histoire des châteaux de Blénod

Blénod entra dans le temporel des évêques de Toul dès le haut Moyen Âge. Leur propriété se trouve confirmée dans un faux acte de 1051 attribué au pape Léon IX mais que la critique historique date de la fin du XI° siècle⁴. Le domaine fut organisé en prévôté dont le premier titulaire connu, prénommé Théodoric, est cité en 1186⁵. Un siècle plus tard, en 1284, les chanoines de Toul, en conflit avec les bourgeois, trouvèrent momentanément refuge à Blénod⁶. La présomption d'existence d'un château à cette date se trouve confirmée par la présence d'un avoué en 1288⁷ puis par la mention explicite d'un *castrum* en 1290⁸. Peut-être faut-il l'attribuer à Gilles de Sorcy (1253-1269) qui fortifia à Toul son hôtel situé près de la cathédrale et fit bâtir le château rural de Maizières-lès-Toul ?⁹. L'évêque Henri de Ville (1408-1436) fit reconstruire les résidences épiscopales de Brixey, de Maizières et Blénod qui tombaient en ruine et les flanqua de nouvelles fortifications jugées inexpugnables si l'on en croit le rédacteur de son épitaphe¹⁰. La châtellenie comprenait les villages de Blénod, Gye, Pierre-la-Treiche, Chaudeney, Bicqueley et Écrouves. En 1451, elle rapportait 800 livres touloises¹¹.

Blénod ne joua pas de rôle important dans les conflits du XV^e siècle. Toutefois, comme les autres forteresses épiscopales touloises, elle fut engagée aux côtés des bourguignons par l'évêque Antoine de Neufchâteau entre 1460 et 1477. Il est possible qu'elle fut touchée par l'offensive des troupes lorraines conduites par Jean de Fénétrange qui détruisirent les châteaux de Brixey et de Liverdun en 1467¹². Le duc de Lorraine s'opposa à leur restauration malgré le retour de la paix.

En accédant à l'épiscopat, Hugues des Hazards constata que « [nous] n'avons à présent, hors de

³ A. Guillaume, *Notice...*, p. 64-65. Jean-Pierre Millotte, *Carte archéologique de la Lorraine, période protohistorique*, 1965.

⁴ Jacques Choux, *Les bulles de Léon IX pour l'Eglise de Toul, Lotharingia* II, 1990, p. 18-19 note 20 mentionne «...*curiam de Blauiniaco...* » sans proposer de localisation. L'identification à Blénod est proposée par Gerald Bönnen, *Die Bischofsstad Toul und ihr Umland während des hohen und später Mittelalters*, Trèves, 1995, p. 219 note 143

⁵ Gallia Christiana, vol. 13, preuves, col. 522 : « Théodoricus praepositus de Bleinou... ».

⁶ Eugène Martin, Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié, t.1, Nancy, 1900, p. 323.

⁷ AD Meurthe-et-Moselle, G 1331 fol. 16: «...Henricus advocatus sive voerius de Blenodo...».

⁸ AD Meurthe-et-Moselle, 2 F 5 fol. 75-76: «...castrum de Blenodio...»

⁹ Eugène Martin, Histoire...,p. 317 et AD Meurthe-et-Moselle, 3 F 441, p. 20-24.

¹⁰ P. Benoit, *Histoire de Toul*, Paris, 1708, p. 527 ; épitaphe d'Henri de Ville « *Fortalitiaque de Brixeio*, necnon de Blenodio et de Mazeriis vetustate ferè delapsa, propugnaculis inexpugnabilibus fortificavit. Domum episcopalem demolitam, coeterasque dilabentium aedificiorum ruinas episcopatûs reparavit ».

¹¹ Eugène Martin, Histoire..., p. 480 et 485.

¹² P. Benoit, Histoire..., p. 561, 562, 564.

notre cité de Toul, lieu, place, ne domicile... où en temps de pestilence, et autres troubles [...] qui pourroient subvenir, Nous [...] puissions bonnement et assurément nous retirer, même ni un lieu pour, en temps de nécessité conserver et mettre garde-chartes, prisonniers et autres choses... »¹³. Ecartant Brixey, trop éloigné et difficile d'accès et Liverdun trop proche de Nancy, l'évêque choisit Blénod dont il était originaire comme nouveau lieu de résidence : « ... vu qu'il est assez proche de notre ville de Toul, il serait fort propre et convenable pour s'y retirer, pour obvier aux inconvénients et subvenir aux nécessités ci-dessus déclarées... ». Il sut fournir les assurances nécessaires pour lever les réticences ducales en soulignant le caractère privé de l'entreprise. Le château médiéval était dans un état lamentable : « ... la place et le château de notre ville de Blénod, lequel par vétusté tomboit en ruines de tous côtés... »

La charte du 26 mai 1516 fournit la chronologie des opérations et montre que la fortification ne constituait que l'élément final d'une entreprise plus vaste : « Nous [...] avons délibéré et proposé de faire amplifier, bâtir et réédifier de tout nouveau notre dit château de Blénod et pour que cet édifice et bâtiment étoit pressant, de grande et extrême dépense, et en tant que de fait, avions déjà payé grande somme de deniers tant en la construction et édifice de l'église paroissiale qu'avons fait construire et ériger de bas en haut dans notre dit château...».

Comme l'église fut achevée en 1512, il est possible de dater la construction du château des années 1512-1516. Celui-ci se composait de deux éléments distincts. La formule « les grosses murailles d'icelui » désigne l'enceinte qu'il faut distinguer du « ...corps de maisons qu'avons délibéré y faire pour nous et nos successeurs » qui s'applique à la demeure princière du prélat.

L'évêque sollicita la participation des habitants de Blénod pour faire face aux dépenses occasionnées par la construction de l'église et de plusieurs bâtiments à l'abbaye Saint-Mansuy. Ceux-ci y répondirent favorablement « ...ce que finalement ils nous ont volontiers accordé même par spécial, de fournir à leurs propres dépens toute la chaux, la grève et le sablon qui y sera nécessaire ». En récompense, le prélat leur accorda l'autorisation pour « qu'ils puissent, eux et leurs hoirs, faire édifier et hâtir loges et maisonnettes dans notredit château [...] afin de mettre et conserver leurs biens [...] quand l'opportunité le requerrera...».

3.- Étude architecturale

Le cadastre de 1810 (Fig. 3) permet de situer le château à l'est du village, au pied de la côte et à proximité du débouché du vallon drainé par le ruisseau de la Barre qui alimentait les fossés. Ceux-ci, larges de 10 m à l'est et l'ouest et de 15 m au nord et au sud étaient encore visibles en 1794 (Fig. 4) et les eaux s'écoulaient au nord pour disparaître dans une canalisation souterraine qui suivait l'axe de la Grande rue. Une source captée alimentait la fontaine située en face de l'église et appelée communément « la Gargouille », ultérieurement déplacée devant l'entrée du château. L'étude architecturale des vestiges permet de préciser les caractères de cette construction originale.

4. - L'enceinte

L'enceinte (Fig. 5) dessine un quadrilatère irrégulier flanqué de tours aux quatre angles. À l'ouest, la courtine longue de 60 m et épaisse de 2 m à la base, conserve la trace d'un chemin de ronde visible au bout de la ruelle en face de l'église. La tour sud-ouest, détruite après 1810, et dont ne subsiste qu'une amorce, avait un diamètre hors œuvre de 10 m.

¹³ A. Guillaume, *Notice...*, appendice n° 5. Charte de l'évêque Hugues des Hazards, p. 214.

Au sud, le mur long de 58 m se réduit à 1 m d'épaisseur car il est tourné vers le coteau qui constitue une réelle protection et où l'évêque fit aménager un grand jardin d'agrément encore en usage au début du XIX^e siècle. Celui-ci disparut avec la réalisation de la route de contournement du village. On y accédait par une poterne bien conservée qui présente une porte large de 1,60 m et haute de 2,90 m couverte d'un arc en plein cintre (Fig. 6). Les deux vantaux munis de gonds pivotaient dans des crapaudines qui ont conservé leur capuchon prismatique en partie haute. Ils s'encastraient dans une feuillure de 2,50 m en largeur sur 3,50 m de haut.

La tour sud-est, fortement diminuée depuis 1810, subsiste en partie sur une hauteur de 7 m dans le mur d'une maison qui s'y est accolée. Dans un acte de vente de 1798, il est précisé que le rez-de-chaussée servait de cachot et que les étages servaient de prisons éclairées par de petites ouvertures tournées à l'ouest. L'accès ne pouvait se faire que par l'étage supérieur desservi par le chemin de ronde.

À l'est, la courtine, longue de 61,50 m et épaisse de 2 m, conserve sur 10 m un tronçon du chemin de ronde à 4,50 m de hauteur. Large de 1,50 m, ce passage est couvert d'une toiture qui repose sur des piliers en bois et possède des fenêtres doubles (1,40 m x 1 m). Contre ce mur, s'appuie l'oratoire de l'évêque consistant en une petite construction de 6 m sur 5,50 m avec des murs de 0,80 m et qui se compose d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier desservis par un escalier en vis placé dans une cage de 3,20 m sur 2,50 m. L'escalier conduisait au chemin de ronde qui menait à un bâtiment situé derrière le chevet de l'église et à présent disparu. L'oratoire faillit disparaître en 1796 au profit d'une rue que l'on projetait de réaliser derrière l'église. On se contenta de percer le mur d'enceinte de deux passages toujours en fonction.

Au nord, l'enceinte se divise en tronçons correspondant au logis épiscopal, à l'entrée et aux dépendances.

5. - Le logis épiscopal

La maison de l'évêque occupe tout l'angle nord-est de l'enceinte et adopte un plan rectangulaire de 10 m par 49,50 m pour une hauteur de 13 m (Fig. 7).

Le niveau de caves permet de compenser la déclivité du terrain. Les pièces, hautes de 2,80 m et larges de 6,70 m sont voûtées en coupole surbaissée. À l'origine, seuls deux murs de refend divisaient ce long vaisseau et un massif abritait l'escalier menant au rez-de-chaussée. Un second escalier communiquant avec l'extérieur se situe dans l'angle sud-est. La défense était assurée par trois canonnières à la française percées dans le mur nord (Fig. 8) tandis que huit soupiraux maçonnés dans le mur sud permettaient la ventilation. Aucune autre ouverture n'affaiblissait ce niveau bordé par le fossé.

Le rez-de-chaussée offre des pièces hautes de 4 m et larges de 8,80 m. Pour tenter de retrouver la disposition primitive, il convient d'observer les fenêtres. La façade orientale, longue de 13,50 m prenait jour par trois grandes fenêtres. Deux d'entre elles ont été transformées en portes au XIX^e siècle mais la troisième subsiste dans son état d'origine (Fig. 9). Il s'agit d'une baie carrée de 2 m de côté, dotée d'un encadrement chanfreiné, d'une croisée et d'un appui saillant à double moulure. La pièce communiquait avec un balcon ou une galerie extérieure par une porte de 0,70 m sur 2 m. Elle correspondait à la grande salle de réception. Au même niveau, sur une longueur de

33 m, devaient se trouver les offices dont les ouvertures primitives ne peuvent être distinguées des percements tardifs sans style.

Le premier étage correspond au niveau résidentiel sur toute la longueur du bâtiment. Une cage d'escalier, éclairée par des fenêtres plus étroites en permettait l'accès. Six baies à croisée identiques à celles du rez-de-chaussée éclairaient les appartements hauts de 3,20 m dont la disposition d'origine a été bouleversée au profit de logements municipaux.

Le troisième niveau sous comble correspond au grenier et aux chambres des domestiques pourvues de petites fenêtres (0,70 m x 0,50 m) sans décor.

6. - La tour nord-est

Bien qu'ayant perdu sa toiture d'origine au profit d'un toit à pan coupé et que les volumes intérieurs aient été transformés en pièces éclairées par de grandes fenêtres rectangulaires, la tour (Fig. 10) conserve une fière allure avec ses 12 m de haut, son plan décentré de 7 m et 8 m de diamètre et ses murs épais de 2,20 m. La cave correspond à une casemate d'artillerie équipée de trois canonnières à la française mais sans conduit d'évacuation des fumées. Toutes sont du même modèle (Fig. 11). Le diamètre de 0,22 m à l'ouverture s'élargit en cornet sur une longueur de 2,20 m pour atteindre une forme ovoïde de 0,80 m de large sur 0,40 m à la bouche sans trémie ni redan. Un exemplaire du même type a été retrouvé en fouille sur le boulevard édifié à Nancy devant la porte Saint-Nicolas et daté de 1510¹⁴.

7. - La porte charretière

Le pont qui enjambait le fossé aboutissait à une barbacane de 5,60 m sur 4,70 m qui précédait la tour-porte appelée la « Bredaine ». Haute de 13 m, celle-ci se composait de plusieurs niveaux. Le passage, large de 5 m, long de 13 m et haut de 6 m s'inscrit dans un grand arc brisé obstrué par un mur doté d'un parement soigneusement assisé en pierres de taille. Une petite niche (0,80 m x 0,60 m), ornée de motifs floraux mais privée de statuette, surmonte une mouluration triple à profil segmentaire qui entoure un écu à l'allemande frappé des armoiries de Hugues des Hazards. La feuillure de la porte (3,50 m x 2,90 m) qui recevait les deux vantaux conserve ses crapaudines en pierre. L'ensemble manifeste un souci ostentatoire évident. Au premier étage, occupé par une seule pièce, siégeait autrefois le tribunal de la prévôté. Un grenier couronnait l'ensemble (Fig. 8).

8. - Les dépendances

Le secteur nord-ouest correspond à un grand corps de logis de plan trapézoïdal long de 27 m et dont la largeur passe de 10 à 19 m. Il pourrait correspondre aux dépendances qui comprenaient une écurie, une bergerie, une grange, un grenier à foin, une cave et une chambre pour les domestiques. Le lot fut vendu en 1793 à un certain Lionnois¹⁵.

¹⁴ René Helter, « Sept années de recherches, Nancy. L'archéologie d'une ville », *Archéologia*, hors série n° 11, 1999, p. 18-23 et René Helter, Anne-Véronique Sautai-Dossin, « Nancy, enceintes et topographie urbaine : recherches archéologiques et sources écrites » dans Gilles Blieck et al., *Les enceintes urbaines*, Actes du 121° Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, CTHS, Paris, 1996, p. 261-286.

¹⁵ André Campani, « La vente des Biens Nationaux à Blénod-les-Toul », Études Touloises, 56, 1994, p.13-30.

La tour d'angle, réduite à une hauteur de 8 m, présente un diamètre de 9 m. La cave est équipée de canonnières à la française dont deux sont encore visibles malgré un crépi récent. Le rez-de-chaussée dispose d'une ouverture difficile à dater.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il convient de s'interroger sur la place de Blénod dans l'évolution de l'architecture défensive et résidentielle en Lorraine à la charnière du Moyen Âge et de l'Époque moderne.

Blénod se caractérise par une architecture homogène réalisée entre 1512 et 1516 sans transformations importantes ultérieures. Le château reste fidèle au plan quadrangulaire introduit en Europe à la fin du XII° siècle mais il faut se tourner vers des réalisations de la fin du Moyen Âge pour comprendre l'originalité les solutions adoptées par Hugues des Hazards.

Le logis appartient à un type de résidence aristocratique inspiré du château de Blois, édifié entre 1498 et 1503 et introduit en Lorraine par René II au Palais ducal de Nancy dès 1503. La fonction résidentielle s'exprime dans le percement de grandes fenêtres à croisées et la défense se réduit au minimum avec les fossés et l'adoption de cette nouveauté que constituent les premières canonnières à la française percées dans les parties basses des tours et des courtines.

L'enceinte relève d'un type de défense collective répandue dans la vallée de la Meuse, le Toulois, le Pays Haut et le Pays messin et que les textes qualifient de « fort moutier ». À partir de 1360, les passages incessants de troupes qui vivaient sur le pays, conduisirent les chanoines de Verdun, l'abbé de Gorze et la cité de Metz qui ne disposaient pas d'un important réseau de châteaux à autoriser leurs paysans à se doter de fortifications. La solution retenue consista à fortifier l'église puis l'espace environnant avec le cimetière. Un fossé et un mur sans flanquement constituèrent des protections capables de dissuader les petits groupes de malveillants et parfois de tenir en échec des troupes aguerries comme celles de René II à Augny devant Metz en 1498.

À Void, la forteresse des chanoines de Toul construite entre 1400 et 1453 constitue une solution intermédiaire entre cette forme de défense collective rurale et le château seigneurial. Cette enceinte de plan trapézoïdal (110 m x 94 m) flanquée de quatre tours d'angle et d'une tour-porte est précédée d'une barbacane. Les logis des chanoines s'appuyaient sur la courtine occidentale. Des habitations particulières occupaient l'espace intérieur au milieu duquel se dressait l'église entourée du cimetière. Celui-ci ne fut rejeté en dehors de l'enceinte qu'en 1450¹⁶.

Blénod adopte le concept élaboré à Void mais l'adapte à de nouvelles contraintes dans un contexte sécuritaire moins dramatique. Il concilie le caractère résidentiel d'une demeure princière de la première Renaissance avec le souci de protection des personnes et des biens du prélat, de son entourage et des villageois sans constituer une défense capable de menacer les intérêts du duc de Lorraine.

¹⁶ Gérard Giuliato, « Insécurité et mise en défense du village lorrain au Moyen Age », dans *Les villageois et la guerre (XIV^e-XVI^e siècles)*, Actes des XXII^e Journées Internationales d'Histoire de Flaran , 2000, Toulouse, 2002, p. 35-64.

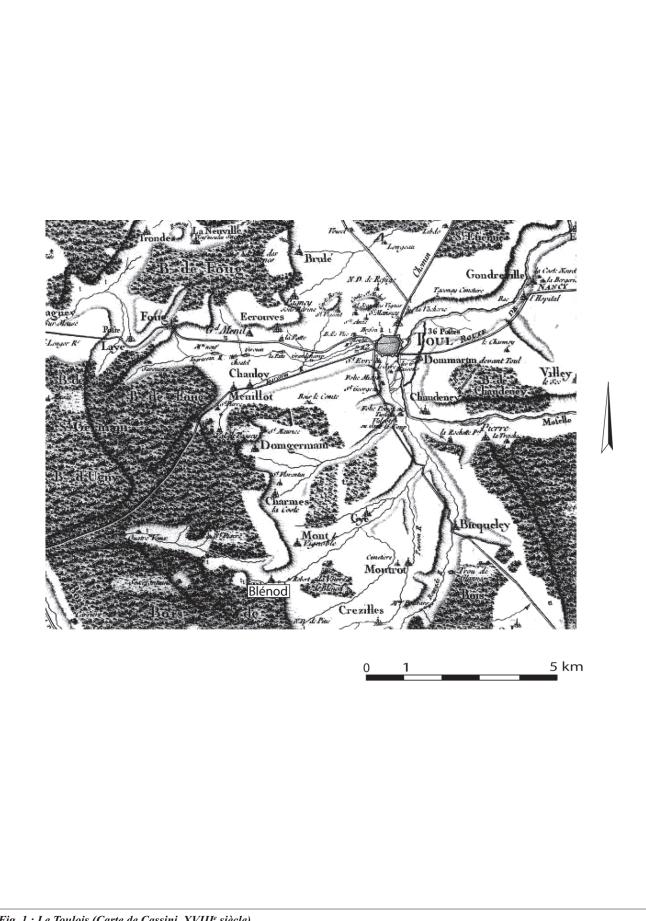


Fig. 1 : Le Toulois (Carte de Cassini, XVIIIe siècle)

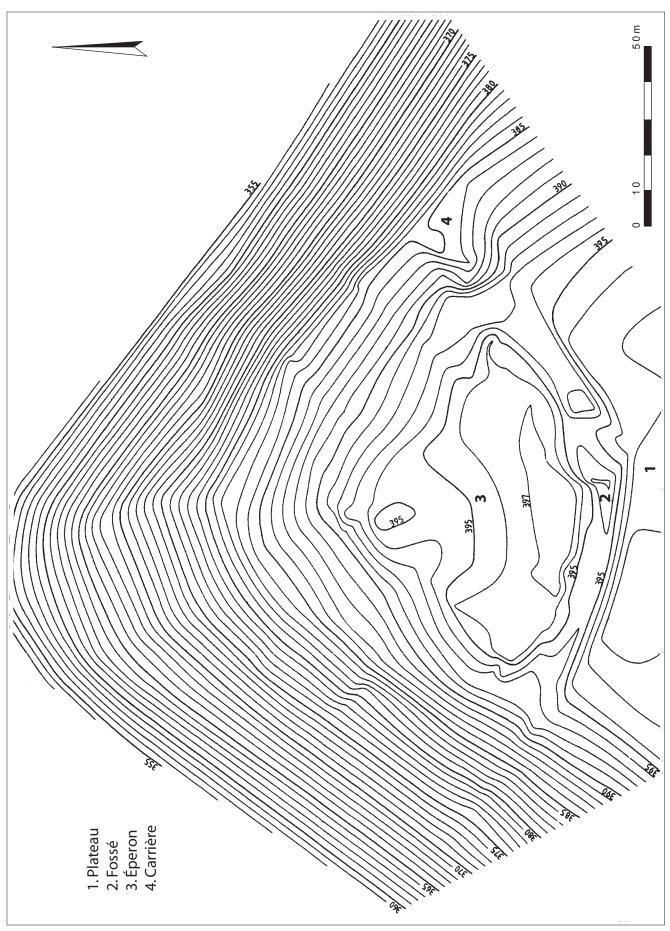


Fig. 2 : Oppidum de Blénod, Château Gaillaut (plan réalisé par G. Giuliato et collaborateurs, 1998)

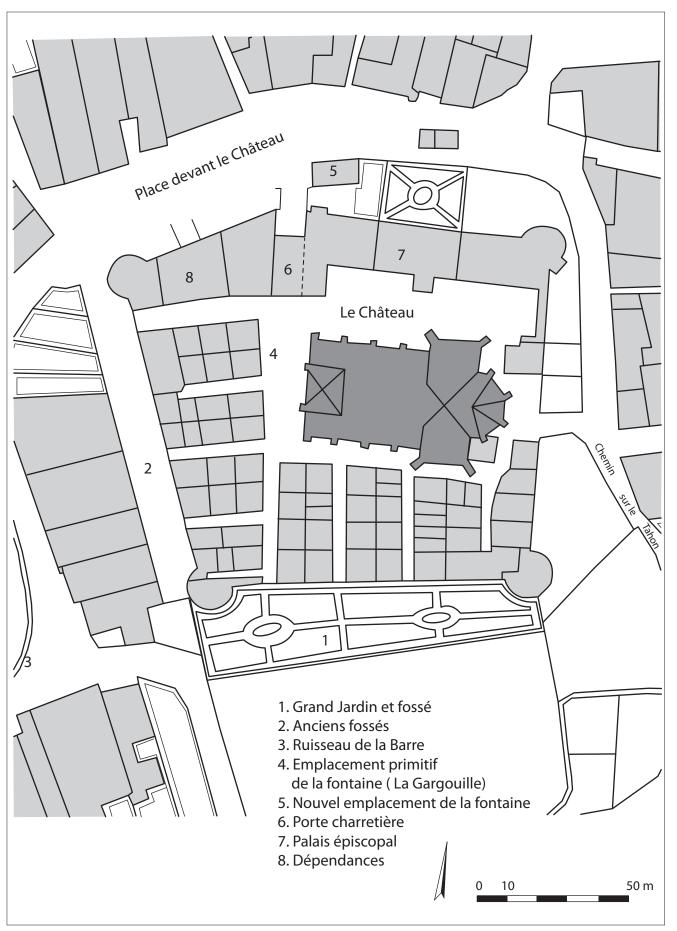
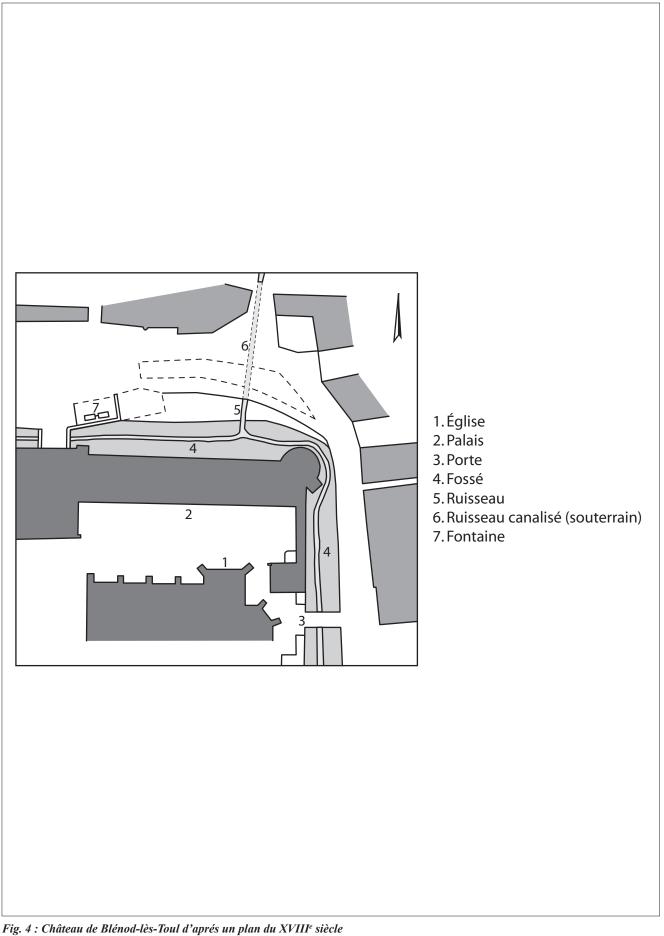


Fig. 3 : Blénod-lès-Toul, cadastre de 1810



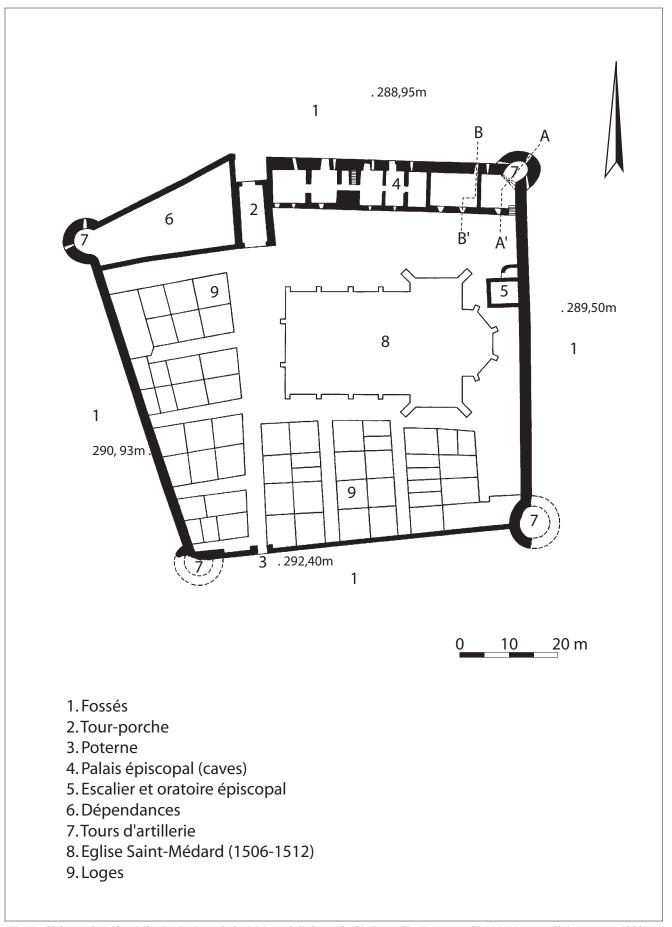


Fig. 5: Château de Blénod-lès-Toul, plan général (plan réalisé par G. Giuliato, Ch. Kraemer, Cl. Voignier et collaborateurs, 1998)

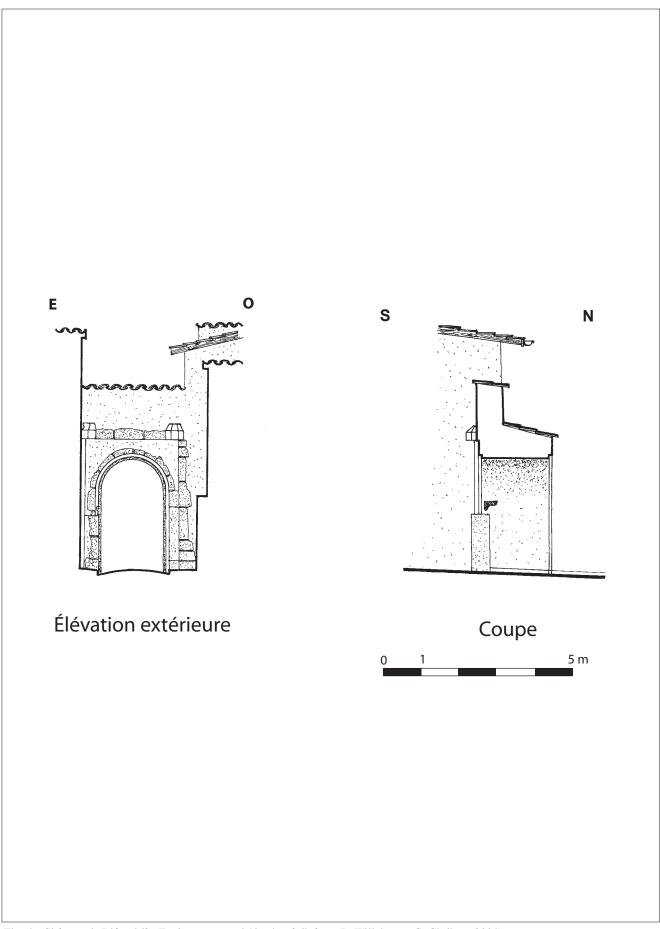


Fig. 6 : Château de Blénod-lès-Toul, poterne sud (dessin réalisé par B. Willaime et G. Giuliato, 2001)

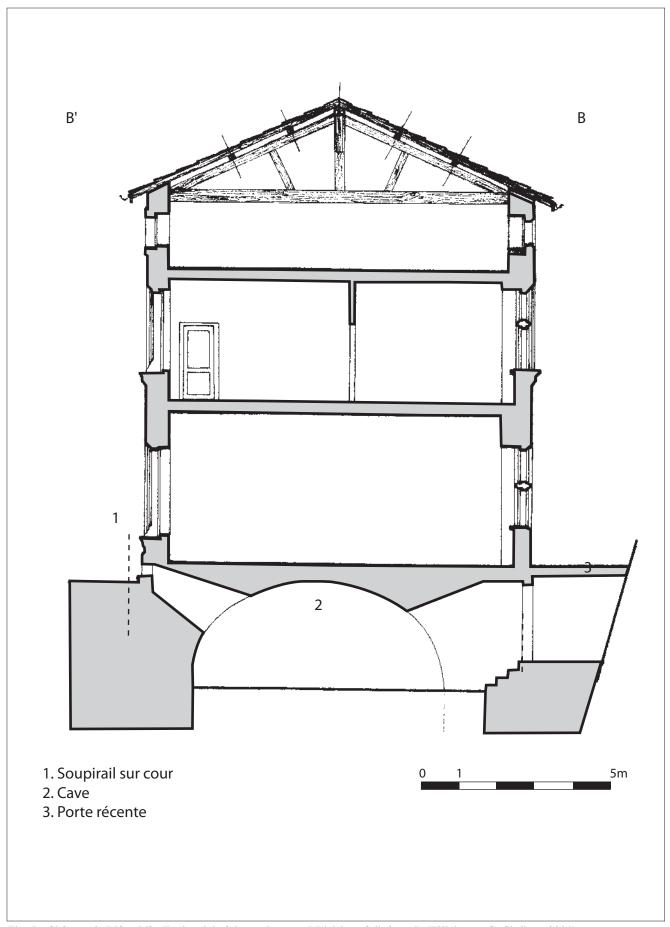


Fig. 7: Château de Blénod-lès-Toul, palais épiscopal, coupe BB' (plan réalisé par B. Willaime et G. Giuliato, 2001)

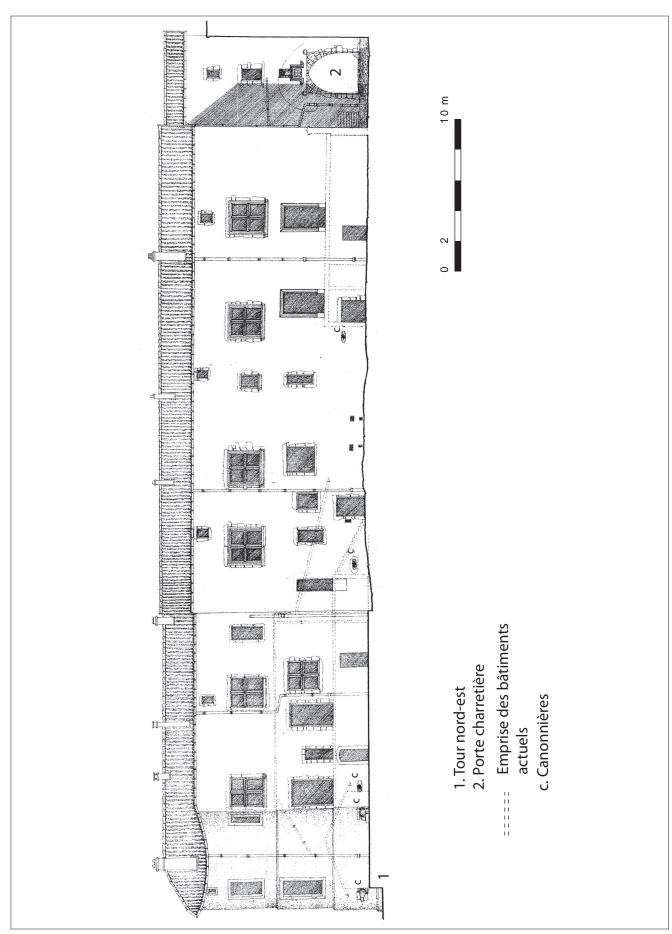


Fig. 8 : Château de Blénod-les-Toul, palais épiscopal, XVIe siècle, façade nord (plan réalisé par B. Willaime et G. Giuliato, 2001)

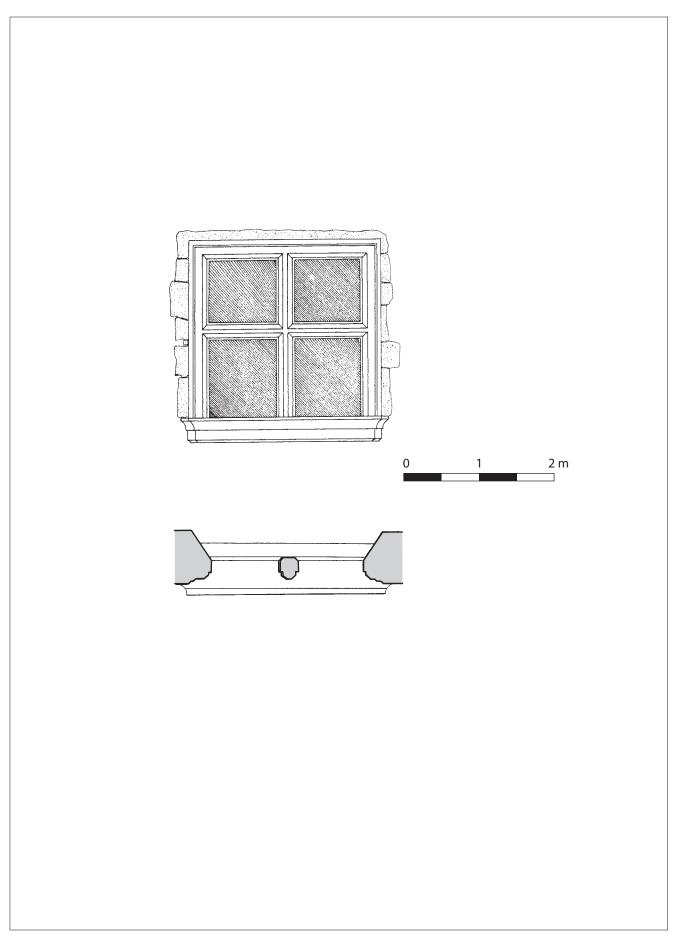


Fig. 9 : Château de Blénod-lès-Toul, palais épiscopal, fenêtre à croisée (dessin réalisé par B. Willaime et G. Giuliato, 2001)

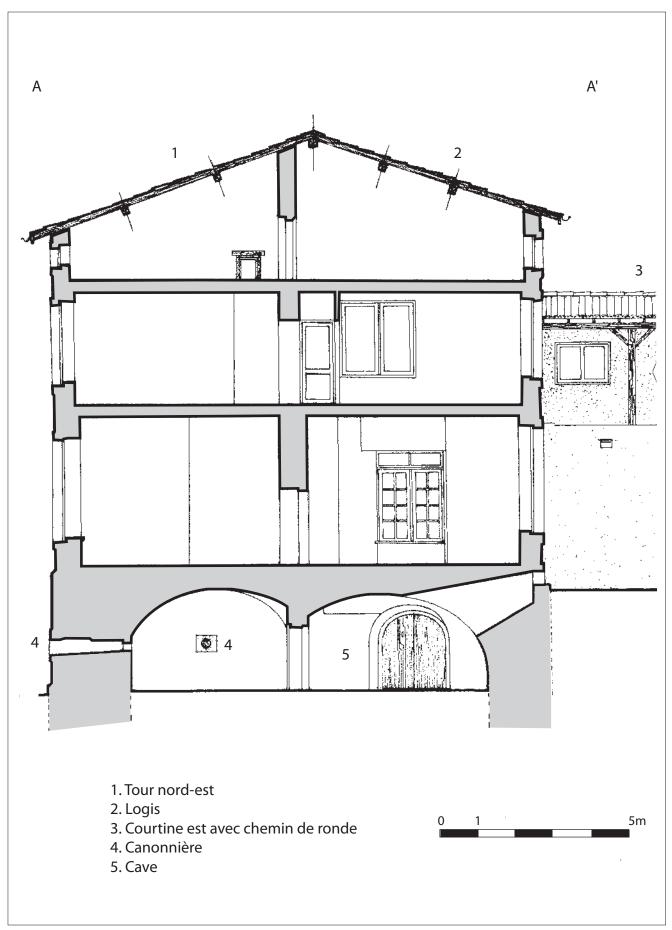


Fig. 10 : Château de Blénod-lès-Toul, palais épiscopal, tour nord-est, coupe AA' (dessin réalisé par B. Willaime et G. Giuliato, 2001)

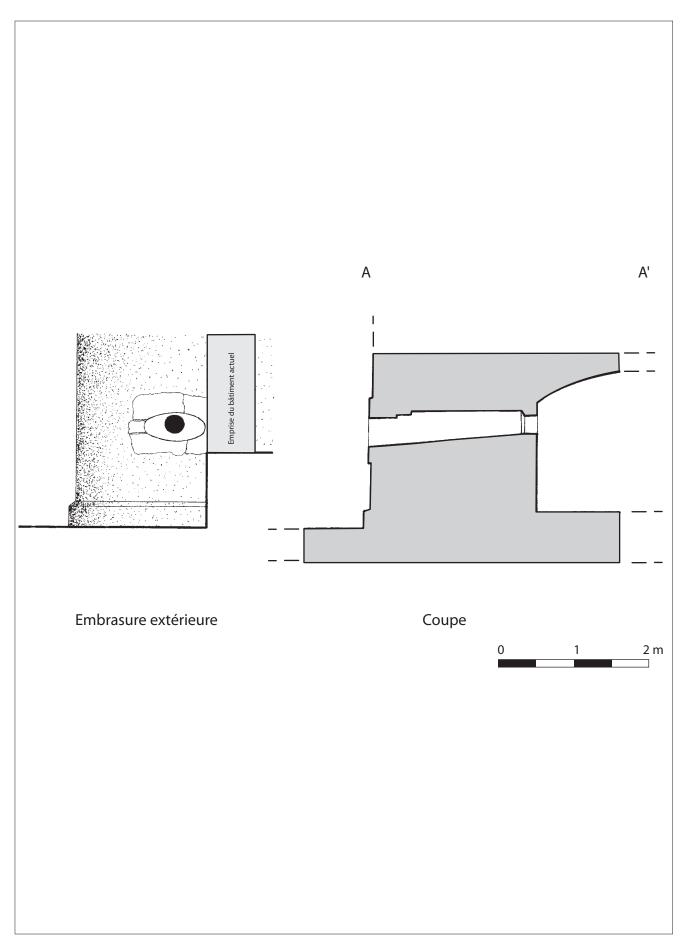


Fig. 11 : Château de Blénod-lès-Toul, canonnière de la tour nord-est (dessin de B. Willaime et G. Giuliato, 2001)